Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501158-20251212-D14DFB_DE25-DE

Fougères

Document n°44862

Direction des Finances et du Budget - JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

(ordre du jour du 5 décembre 2025)

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SMICTOM) DU PAYS DE FOUGERES – RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2024

Rapporteur : Serge BOUDET

Conformément au décret n° 2000.404 du 11 mai 2000, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets est transmis aux maires des communes membres qui le présentent à leurs conseils municipaux afin d'en prendre acte.

Il vous est proposé, après examen de la commission finances, ressources humaines et organisation des services, d'en prendre acte.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères

Le Maire de Fougères

MAIRIE DE FOUGERES (ILLE ET VILAINE)

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2025-12-12T17:34:39+01:00